

FORMATION CONTINUE

SANTÉ EN ENTREPRISE: DES RESPONSABILITÉS AUX OPPORTUNITÉS

7 septembre 2021

5 octobre 2021

2 novembre 2021



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'entreprise se doit aujourd'hui de réussir sur les fronts de la performance et du bien-être. La santé du personnel affecte la santé de l'entreprise. Pour favoriser de bonnes conditions de travail et éviter les répercussions économiques directes et indirectes du stress et des absences, l'employeur.euse doit savoir détecter les risques et mettre en place un système de prévention.

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), le centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté et Promotion Santé Suisse (PSCH) allient leurs savoir-faire et leur expérience et proposent une formation en trois modules, destinée à soutenir ressources humaines et cadres dirigeants dans leurs démarches de promotion de la santé en entreprise. La formation se concentre en particulier sur les obligations et responsabilités de l'entreprise en santé et sécurité au travail, sur la prévention des risques psychosociaux et sur la gestion des absences de longue durée.

Ces 3 jours de formation pratiques permettront d'acquérir les bonnes pratiques pour répondre aux obligations de l'employeur.euse en terme de santé et sécurité au travail, et favoriser le bien-être, l'engagement et la performance.

Santé et sécurité au travail: Obligations, responsabilités et culture de prévention

Mardi 7 septembre 2021

Objectifs

- Connaître le cadre légal en santé et sécurité au travail ainsi que les responsabilités civiles et pénales des employeurs.euses
- Connaître les enjeux, les acteurs et les instruments de santé et sécurité au travail
- Savoir mettre en place des mesures de protection de la santé et sécurité au travail en respectant le cadre légal
- Comprendre le rôle des managers dans le développement d'une culture de prévention en santé et sécurité au travail

Programme (peut être sujet à modifications)

Cadre légal de la santé et sécurité au travail <i>Stéphanie Carnal, juriste, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)</i>	08h30 – 09h45
Des obligations légales à la mise en pratique: acteurs et instruments de la santé au travail <i>Dr Victor Dorribo, médecin du travail, Unisanté</i>	10h00 – 11h00
Ateliers pratiques <i>Dr Victor Dorribo, Unisanté et Stéphanie Carnal, CVCI</i>	11h00 – 12h00
Responsabilité des cadres et culture de prévention <i>Pascal Dupré, SUVA</i>	13h30 – 14h30
Ateliers pratiques <i>Stéphanie Carnal, CVCI et Dr Victor Dorribo, Unisanté</i>	14h30 – 15h30
Pause	
Initier un plan de management de la santé en entreprise: comment faire?	15h45 – 16h30
Au-delà des obligations légales, quelles opportunités? <i>Dr Victor Dorribo, Unisanté</i>	16h30 – 17h00

Prévenir les atteintes à la santé psychique: Quel rôle pour les managers ?

Mardi 5 octobre 2021

Objectifs

- Clarifier et analyser ce qui relève de la santé psychique et des risques psychosociaux au sein des entreprises
- Présenter les actions de prévention possibles au sein des entreprises
- Analyser et comprendre le rôle des cadres dans la prévention des risques psychosociaux
- Proposer des outils de diagnostic et faciliter leur mise en place au sein des entreprises

Programme (peut être sujet à modifications)

Santé psychique et risques psychosociaux: de quoi parle-t-on? 08h30 – 10h00

Pause

Actions de prévention: que peut-on faire en entreprise? 10h20 – 12h00

- Ateliers pratiques

*Marie-Noëlle Favarger Schmidt, consultante en ressources humaines accréditée outils
Promotion Santé Suisse (PSCH), CFRH*

Michela Zenoni, psychologue du travail, Unisanté

**Le rôle clé des cadres et de la direction dans la mise en œuvre
d'une démarche de prévention: quand et comment agir?** 13h30 – 15h00

- Ateliers pratiques

Pause

Les outils de diagnostic à disposition des entreprises 15h20 – 17h00

- Cas pratiques et discussion

Marie-Noëlle Favarger Schmidt, CFRH et Michela Zenoni, Unisanté

Gestion des absences de longue durée: Quelles solutions pour favoriser le retour au travail?

Mardi 2 novembre 2021

Objectifs

- Clarifier les notions et les enjeux du retour au travail
- Comprendre le rôle de la direction dans la gestion des absences, leur prévention et la réinsertion professionnelle
- Connaître les principaux outils de la réinsertion en entreprise
- Acquérir des pistes pour mettre en place une politique de retour au travail adaptée à l'entreprise

Programme (peut être sujet à modifications)

Notions et enjeux du retour au travail: 08h30 – 10h00

- le fonctionnement et les acteurs impliqués dans le processus de retour au travail

- les enjeux du retour au travail et les aspects asséculoologiques

Dr Victor Dorribo, médecin du travail, Unisanté

Pause

Les outils de la réinsertion: le case management 10h20 – 11h10

Les outils de la réinsertion: les mesures mise en place par l'assureur 11h15 – 12h00

Roberto Urriani, responsable de formation case management, SUVA

Les mesures de réadaptation de l'Assurance Invalidité (AI): 13h30 – 15h10

Rôle et fonctionnement de l'AI dans la détection et l'intervention précoce

Office AI

Pause

Ateliers pratiques: cas pratiques et échanges d'expérience 15h40 – 17h00

Dr Victor Dorribo, Unisanté et Roberto Urriani, SUVA

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse aux responsables et cadres des ressources humaines, aux responsables d'entreprise, aux membres de la direction, aux responsables de site ou d'établissement, aux responsables de production, aux managers et cadres dirigeants, aux ingénieurs et ingénieures de sécurité ainsi qu'aux responsables santé et sécurité au travail.

FORMATEURS ET FORMATRICES

Les cours sont dispensés par des experts et expertes en droit et organisation du travail, en psychologie du travail, ainsi que par des professionnels expérimentés de la santé et sécurité au travail.

LIEU DES COURS

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)
Avenue d'Ouchy 47 – 1006 Lausanne
Métro M2, arrêt Jordils

MODALITES D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription à une journée de formation s'élèvent à CHF 650.- HT. Les participants et participantes qui s'inscrivent aux 3 journées de la formation profitent d'une offre spéciale de CHF 1700.- HT.

Les membres de la CVCI bénéficient d'un tarif spécial de CHF 490.- HT pour une journée de formation, et de CHF 1200.- HT pour une inscription aux 3 jours de la formation.

La documentation, le repas et les pauses sont inclus dans les frais d'inscription.

Les inscriptions sont possibles sur le [site internet de la CVCI](http://www.cvci.ch) ou par e-mail à l'adresse droit@cvci.ch.

Par l'envoi de votre inscription, vous vous engagez à respecter les présentes conditions générales.

PAIEMENT ET ANNULATION

Les paiements doivent être effectués au moins 10 jours avant la date du cours, au moyen du bulletin de versement joint à la confirmation d'inscription.

En cas d'annulation moins de 7 jours avant le cours, aucun remboursement n'est effectué. Il est cependant possible de se faire valablement remplacer, sans frais, par un ou une collègue.

MODIFICATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier une formation.

RENSEIGNEMENTS

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
Service juridique
Tél. +41 21 613 35 31 – Email: droit@cvci.ch

ORGANISATION

Unisanté, Département de Santé au Travail et Environnement

Route de la Corniche 2
1066 Epalinges-Lausanne
+41 21 314 74 71
www.unisante.ch

Promotion Santé Suisse (PSS)

Avenue de la Gare 52
1003 Lausanne
+41 21 345 15 15
office.lausanne@promotionsante.ch

Chambre vaudoise de commerce et de l'industrie (CVCI)

Avenue d'Ouchy 47
1006 Lausanne
+41 21 613 35 35
www.cvci.ch